



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

INSTITUT SUPERIEUR des SCIENCES de l'EDUCATION de GUINEE à CONAKRY n° 2/02.16.001/ISSEG/C/DG

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité

DIPLÔME DE MAÎTRISE

Vu le décret n°91/147/PRG/SGG du 24 mai 1991 Portant statut de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Education,

Vu l'arrêté n° 8765/MESRS/CAB/97 du 24 octobre 1997, Portant réglementation des Diplômes de l'Enseignement Supérieur en République de GUINÉE,

Vu les procès-verbaux des jurys attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, prévu par les textes réglementaires,

Le Diplôme de Maîtrise de Mathématiques est décerné à
M.: Ellassa Fofana Matricule: 040513120
Né(e) le: 05-01-1981 à Jaboda
Fils(le) de Dusmanz et de Fatoumata Fofana
Session Mention: Assez-bien
2008

En foi de quoi le présent Diplôme lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Conakry, le 14 Octobre 2008

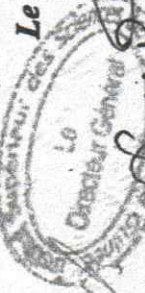
Le Chef de Département

Le Secrétaire Général

Le Directeur Général



Dr. Anzana Camara



Dr. Albert Balamou Diallo

Copie certifiée conforme

Sansan Eisse